

Vie mémorable et mort funeste de Messire Othon de Grandson : (histoire romanesque d'après une ancienne chronique du Pays-de-Vaud) : [fin]

Autor(en): **Othon, de Grandson**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **45 (1907)**

Heft 36

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-204464>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Fède assebin galé vesádo,
Câ, soveint, voutron mimero
Sarâi dè coute lo gros lot.

MARC À LOUIS.

Un homme compétent. — Autour d'une table de café, on parle de l'unité monétaire.

Un consommateur assis à la table voisine intervient tout à coup dans la conversation.

— Pardon, messieurs, je crois pouvoir mieux qu'aucun de vous parler de l'unité monétaire.

— Et pourquoi ? demandent, étonnés, tous les interpellés.

— Pourquoi ? Parce que je n'ai qu'un sou dans ma poche.

Qui sait ? — Sur l'enseigne d'un cabaret situé vis-à-vis d'un cimetière, on lit :

Ici on est mieux qu'en face.

La vieille Suisse.

TOUTE notre histoire suisse est imprégnée d'esprit religieux. Nos ancêtres se jetaient à genoux, avant les batailles, pour implorer l'aide du Tout-Puissant. On invoque la bénédiction divine au début des sessions de nos Chambres et de nos Grands Conseils. Nous aimons à chanter : « Devant Dieu seul, fléchissons les genoux !... » Or, il est des gens qui nous disent, aujourd'hui, que tout cela a vieilli, que tout cela n'a pas de sens, que le ciel est vide, que l'homme n'a point d'autre but que celui de bâtir un cadavre, que la destinée finale de l'humanité est de sombrer dans la nuit du néant... Ces idées, trop abondamment répandues et adoptées parce qu'elles sont commodes et parce qu'elles lâchent libre cours à nos instincts les plus vils, sont simplement des idées de mort et de décomposition sociale. Si l'homme doit mourir en entier à six pieds sous terre, si le cimetière est le couronnement de la vie, si le néant répond seul à nos prières, à nos élans vers le bien, à nos intuitions les plus profondes, si les bourreaux et les victimes doivent dormir paisiblement, côte à côte, alors que reste-t-il ? Rien. Il n'y a plus ni dévouement, ni devoir, ni responsabilité vrais, parce qu'il est vraiment stupide de se tourmenter dans cette vie, de travailler à poser un des chiffres de l'addition humaine, si l'on a aussi la certitude que le total de cette addition est égal à zéro.

BENJAMIN VALLOTTON.

(Extrait de l'allocution aux « Carabiniers vaudois », le 1^{er} septembre 1907, à Cheseaux-Noréaz.)

FEUILLETON DU CONTEUR VAUDOIS

20

Vie mémorable et mort funeste de Messire Othon de Grandson.

(Histoire romanesque d'après une ancienne chronique du Pays-de-Vaud.)¹

CHAPITRE XV

UN CONVOI FUNÈBRE (suite)

EN proie aux douleurs, comme aux plus funestes visions, le malheureux Gérard, entouré de spectres, pousoit des cris perçants et lugubres : il cherchoit à fuir la femme voilée... il s'efforçoit d'échapper au Chevalier qui le poursuivait... en d'autres instans, il se débattoit au fond du ravin de Cheires.

Tel fut le triomphe du vainqueur, qui ne guérit que pour perdre totalement l'usage de sa raison.

¹ Nous avons respecté l'ancienne orthographe.

Le sénailiré.

LA commune de X., dans le Grand District, avait eu, il y a quelques années, la visite d'une commission gouvernementale pour une affaire dont nous avons perdu le souvenir. Les commissaires étaient un conseiller d'Etat, un chef de service et un secrétaire. Leurs travaux terminés, un municipal leur offrit démocratiquement trois verres au guillon. Il adressa la même invitation aux édiles d'une commune voisine, intéressée, elle aussi, à la venue des représentants de l'autorité cantonale, si bien qu'on fut plus d'une douzaine à l'hospitalière cave. Ayant bu le premier, selon l'usage, le maître de céans remplit une seconde fois le verre et le tendit au chef du Département, placé au milieu de la rangée des invités. Mais ce magistrat ne voulut pas déroger à la règle qui veut que le verre circule de droite à gauche, selon l'ordre des buveurs, et non d'après leur rang dans la hiérarchie des pouvoirs. Or, celui qui ouvrait la lignée des invités, à la droite du respectueux municipal, se trouvait être le syndic, brave homme affligé, entre parenthèse, d'un goître pendillant comme une sonnaille au cou d'une vache.

Servir son collègue, qui était pour ainsi dire de la maison, avant que le conseiller d'Etat et les hauts fonctionnaires eussent eu leur tour, semblait au propriétaire de la cave une furieuse impolitesse. Il voulut au moins que le syndic du voisinage eût la préséance ; mais ce dernier s'y refusa. Alors, passant au syndic de X. le verre plein depuis cinq minutes au moins, le municipal fit, avec un soupir :

— Eh bien, syndic, commencez !

— Jamais de la vie ! que quelqu'un de plus... de plus... autorisé ouvre la tournée !

Sentant enfin que les compliments et les embarras n'avaient déjà que trop duré, le municipal mit presque de force le verre sous le nez de son syndic :

— Allons, allons ! buvez, lui dit-il, vous savez bien qu'on chante :

Le sénailiré
Van lé premiré.

V. F.

Consolachon. — Pierro-David qu'éta pro farceu reincontro on matin son vesin que plioravé à tsaudé larmé ; l'ai dit :

— Qu'a-tou, François, que té triste ?

— Eh, mon pourro Pierro-David, lo Bon Dieu m'a prâi ma fenna c'ta né.

Dependant les obsèques d'Othon se firent avec une pompe toute propre à prévenir jusqu'à l'idée d'une défaite déshonorante. Les coins du poêle de velours noir, parsemé de croix de toile d'argent, et sur lequel on avoit brodé les armoiries de Grandson, étoient portés par huit Chevaliers, suivis de leurs pages. Messire Guillaume, frère du défunt, menoit le deuil : le jeune comte de Gruyère son neveu, et Montenach venoient après lui. Mielwil, portant la lance et l'écu de son maître, marchoit immédiatement après le cercueil, précédant deux autres écuyers. Ensuite le page Philippin de Champvent, menoit le superbe cheval tigre du bon chevalier, tout caparaonné de deuil. Le fauconnier portant l'oiseil sur le poing gauche, suivoit le page. Les aumôniers de Grandson, d'Aubonne, de Sainte-Croix et de Montagny, recitaient des litanies et portant des cierges, accompagnaient le char funèbre, traîné par quatre chevaux blancs, caparaonnés de drap noir. Les cinquante gentilshommes qui fermoient le cortège de Grandson, lorsqu'il parut dans la lice, suivoient à cheval, avec une foule d'autres seigneurs ; et les vassaux du bon chevalier, fermoient la marche avec sa maison, laquelle se lamentoit fort, et menoit grand deuil.

C'est dans cet ordre que le convoi se rendit à Lausanne, où plus de trente ans auparavant, ainsi qu'on l'a déjà vu, Othon avoit choisi sa sépulture dans le chœur de la Cathédrale. Le Chapitre, ayant son doyen en tête, fut au-devant de la marche funè-

— Oh ! ben, ma fé, l'avai rudo coradzo, car l'étâi ruda poueta.

Faux pas. — Nos campagnards ont coutume de dire d'une jeune fille qui a fait un faux pas : « L'a medzi dau trèllie. »

Au drapeau !

NOTRE élite est sous les armes. A quelques exceptions près, tous nos soldats ont pris le fusil avec joie ; joie légitime, joie saine, puisque dans notre heureux pays l'armée n'éveille pas l'idée de conquête et de carnage, mais seulement celle de la défense du sol sacré de la patrie.

Partout, les troupes ont été accueillies avec cordialité, avec enthousiasme même, au sein des populations qui devaient leur donner asile ; de partout, sont accourus hommes, femmes, enfants, pour suivre leurs exercices et les applaudir.

Tout cela est un éloquent et réjouissant témoignage de la vitalité de notre patriotisme. Par le temps qui court, de telles manifestations ne sont pas inutiles.

En ce moment donc, il peut être intéressant de rappeler l'origine du drapeau qui flotte, emblème respecté, sur tous ces bataillons en marche.

*

L'empereur d'Allemagne, Rodolphe de Habsbourg, fit, à la fin du XIII^e siècle, de nombreuses guerres contre les princes qui essayaient de se détacher de son empire. A une de ces campagnes contre le prince palatin Othon IV de Bourgogne, l'empereur emmena un assez grand nombre de Schwytzois. Le duc se fortifia solidement dans Besançon et l'empereur assiégea la ville.

Les Schwytzois montaient la garde sur la montagne ; la lune veillait sur leur bivouac. Ils attaquent le camp ennemi et le mirent en déroute.

Le lendemain, l'empereur les invita à un déjeuner servi sur la montagne. On fit grand honneur aux bons vins et aux mets offerts par le souverain.

A la fin du repas, le capitaine des Schwytzois offrit à l'empereur un livre de messe orné d'or, d'argent, de perles et de pierreries, qu'ils avaient trouvé sur l'autel du camp ennemi. Le souverain les remercia et demanda qu'on présentât la ban-

bre, jusqu'à la porte de la Mercerie : dès qu'on eût passé cette porte, toutes les cloches de Notre-Dame sonnèrent ; et les chanoines entonnèrent les litanies d'usage, accompagnèrent le cercueil jusques dans le chœur, où il fut déposé sur un magnifique catafalque. Ensuite de quoi il fut célébré un service solennel pour le repos de l'âme du sire de Grandson, auquel tous les seigneurs, gentilshommes, parens, vassaux ou serviteurs qui avoient suivi les funérailles, assistèrent moult tristement. Le service achevé, on ouvrit le cercueil pour y déposer la lance et l'écu que Mielwil avoit porté au convoi ; ainsi qu'une riche écharpe que Madame de Bourgogne avoit brodée et donnée à son chevalier après la bataille de Rosebecq.

Tels furent les honneurs funèbres qu'on rendit au fameux Grandson, lequel fut véritablement l'honneur du Pays-de-Vaud ; car son pair n'eut oncques le dit pays. Fidèle à l'amitié qui les avoit unis pendant leur vie, le duc de Bourgogne fit ériger à son frère-d'armes, un tombeau magnifique pour le siècle. Ce monument fut long-tems précieux aux guerriers ; long-tems les Chevaliers Vaudois vinrent y consacrer leurs épées ; et de nos jours encore, il est vrai de dire :

Qu'un vieux respect, transmis jusqu'à nous d'âge en âge, Fait de ce monument un trophée au courage.

FIN